



Plus mes fiches de payes pour ma retraite

Par **vincent**, le **28/08/2009** à **16:28**

Bonjour,

Je suis divorcée depuis mars 2008.

je suis partie précipitamment de mon ex chez moi.

De ce fait je n'ai pas eu la présence d'esprit de prendre mes fiches de payes de mes différents employeurs depuis 1991.

J'ai demandé à mon ex de les récupérer et ne veut rien entendre à ce sujet.

Comment puis-je faire pour moi plus tard pour valider mes années de travail au moment de ma retraite.

merci